

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/03/2023

Membres		
En exercice	Présents	Votants
29	22	27
Date convocation 15/03/2023		
Date Publication 27/03/2023		
N° Délibération 2023-02-05		
Secrétaire Séance Sophie MARINOPOULOS		

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 21 mars à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'UZÈS régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle Racine en Mairie d'Uzès, sous la présidence de M. Jean-Luc CHAPON, Maire d'Uzès.

Présents : M. Jean-Luc CHAPON, M. Fabrice VERDIER, Mme Marie-Françoise VALMALLE, M. Jacques CAUNAN, Mme Muriel BONNEAU, M. Thierry de SEGUINS COHORN, M. Bernard POISSONNIER, Mme Sophie MARINOPOULOS, M. Gérard BONNEAU, Mme Laurence JACQUEMART, M. Franck SEROPIAN, M. Jérôme AUJOLAT, M. Olivier CLEMENT, Mme Anne-Sophie LAUTHIER, M. Guy ATTIGUI, Mme Sandra ROLLET, M. Julien HURARD, Mme Hélène GILET, Mme Amandine BRUNEL, M. Christophe CAVARD, M. Simon SUBTIL, Mme Lydie PASTRE DEFOS DU RAU.

Absents représentés : Mme Fanny CABOT (pouvoir à M. Gérard BONNEAU), Mme Isabelle VILLEFRANCHE (pouvoir à Mme Sandra ROLLET), Mme Sylvie LOPEZ (pouvoir à M. Fabrice VERDIER), M. Romain BETIRAC (pouvoir à M. Guy ATTIGUI), Mme Delphine DEJEAN (pouvoir à M. Christophe CAVARD)

Absents non représentés : Mme Séverine PEUCHERET, M. Jérôme MAURIN.

Objet : Ouverture des autorisations de programme 2023

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L. 2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la section d'investissement du budget peut comprendre des autorisations de programme (AP) et la section de fonctionnement des autorisations d'engagement (AE).

Vu l'adoption du règlement budgétaire et financier du 15/12/2022,

Vu la nomenclature M57 adoptée par option le 15/12/2022,

Vu la délibération du 21/02/2023 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,

Vu la Commission des Finances en date du 14/03/2023,

CONSIDERANT qu'il convient, dans le cadre d'une gestion pluriannuelle des travaux d'investissement du budget principal de la Ville d'Uzès, d'ouvrir les autorisations de programme et les crédits de paiement afférents tels que repris dans le tableau ci-dessous :

	Montant AP	Imputation Chapitre/Article	Crédits de paiement (CP)		
			CP 2023	CP 2024	TOTAL
AP N°2023-1 : Objet : Evêché phase 2 Travaux : Menuiserie, Façade, Ascenseur	2 000 000 €	Chapitre : 23 Article : 2313	1 200 000 €	800 000 €	2 000 000 €
AP N°2023-2 : Objet : Evêché archives Travaux : réaménagement des archives	100 000 €	Chapitre : 23 Article : 2313	0 €	100 000 €	100 000 €
AP N°2023-3 : Objet : Evêché exposition 2024 Travaux : Scénographie	80 000 €	Chapitre : 23 Article : 2313	0 €	80 000 €	80 000 €
AP N°2023-4 : Objet : Groupe scolaire phase 3 Travaux : rénovation GS	1 400 000 €	Chapitre : 23 Article : 2313	1 000 000 €	400 000 €	1 400 000 €
TOTAL :	3 580 000 €		2 200 000 €	1 380 000 €	3 580 000 €

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21/03/2023

Délibération n° 2023-02-05**Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ :**

DECIDE :

- **D'approuver** l'ouverture des autorisations de programme, crédits de paiement (AP/CP) telles qu'indiquées dans le tableau.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Sophie MARINOPOULOS
Secrétaire de séance

Jean-Luc CHAPON
Maire d'Uzès

